

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 12.50
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX n° 58
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

ETRANGER : Un an fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT 61.303
DU PARTI 61.303
ANNONCES 61.252
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux
n° 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Un problème politique *

Nous avons examiné, vendredi, la situation politique telle qu'elle se présente actuellement.

Plus que jamais, il est nécessaire de rétablir la confiance en nos institutions et ceux qui ont la lourde charge de diriger les affaires du pays.

Il s'agit donc de s'assurer la collaboration du plus grand nombre possible de citoyens ; mais, pour obtenir un résultat utile, il importe d'établir auparavant un programme minimum qui soit adopté par eux et dont ils s'engagent à rechercher la réalisation.

C'est pourquoi nous voulons tout d'abord savoir si le parti socialiste suisse, qui vient d'éliminer de son programme la lutte des classes, et de se rallier à la défense nationale, est prêt à respecter la **propriété privée, les droits de l'individu, de la famille et des cantons**, principes qui ont toujours été ceux du parti radical-démocratique suisse.

Certes, en Suisse romande nous sommes mal placés pour mesurer l'évolution qui s'est produite dans le parti d'extrême-gauche ; les chefs marxistes de la Suisse alémanique paraissent très près de nous et séparés par un fossé profond de leurs camarades de la Suisse française.

Mais jusqu'ici, rien dans **leurs actes** ne nous permet d'admettre qu'ils se rallient au programme national qui est le nôtre.

La lecture du *Droit du peuple - Travail* n'est point faite pour nous rassurer, et cela d'autant plus dans les colonnes de ce journal sentent la haine contre tout ce qui n'est pas admis par Moscou.

Près de nous, Genève a fait l'expérience d'un régime socialiste : le bilan de son activité est connu : il se traduit par le marasme des affaires, la désorganisation de l'administration, la ruine du commerce et de l'industrie.

Les comptes de 1936 accusent en effet 44 millions 1/2 aux dépenses, tandis que les recettes n'ont pas atteint 36 millions : le déficit est de 8 millions 1/4.

Mais il y a plus : les socialistes suisses alémaniques ne paraissent guère se rallier « aux principes que notre parti a toujours soutenus » — comme l'a prétendu M. le ministre Stucki.

Hier, un de leurs chefs, M. Schneider, écrivait :

« Aussi longtemps que M. Stucki fera de la **propriété privée des moyens de production, la base de la Confédération démocratique**, il y aura des classes et une politique de classe. »

C'est au moins franc et net.

Il est enfin un point qu'il est nécessaire de préciser :

Le Conseil fédéral représente le peuple ; il forme un collège de magistrats élus **sans mandat impératif**.

Nos adversaires d'extrême-gauche sont-ils prêts à laisser leurs représentants éventuels au gouvernement libres d'agir selon leur conscience, sans être obligés de soumettre leurs actes à une sorte de conseil occulte qui leur donnerait des ordres ?

Admettons, pour un instant, que les radicaux-démocrates forment avec le parti socialiste, ce que l'on a appelé en France le front populaire.

Après quelques semaines, nous verrions en Suisse la répétition des événements qui se passent dans la grande République voisine.

Comme l'a si bien déclaré M. le conseiller national Vallotton, lors du derniers congrès des radicaux vaudois : **les modérés sont finalement le jouet des extrémistes.**

Or, jamais le parti radical-démocratique suisse n'acceptera de remplir dans une combinaison de ce genre, le rôle que certains chefs ont fait jouer dans le gouvernement actuel aux radicaux-socialistes français.

Il est bon de profiter des leçons du voisin.

Nous avons toujours été personnellement partisan d'une entente des partis du centre et de gauche, pour réaliser certaines réformes sociales indispensables. Nous le restons encore, à la condition de savoir exactement si les principes actuels du socialisme suisse ou de toute la droite sont compatibles avec les nôtres, et avec l'existence des institutions auxquelles nous tenons.

Le pays a besoin de la paix et d'un gouvernement assuré d'une très large majorité pour traverser victorieusement la situation actuelle, et pour reprendre sa vitalité.

Une entente entre conservateurs modérés, socialistes et radicaux, sous les réserves indiquées plus haut, créerait cette majorité.

Il faut pour cela qu'à droite comme à gauche on rompe avec les utopistes, les réactionnaires de tout poil, les amateurs de dictature et tous ceux qui s'en vont prendre leur mot d'ordre à l'étranger ; il faut enfin réconcilier le capital et le travail.

Il se peut qu'un jour, la situation change et que l'on puisse à nouveau croire à la possibilité d'un rapprochement définitif des peuples.

L'heure, malheureusement, n'est pas encore venue.

CONCLUSION

La proposition généreuse de M. Stucki ne doit pas être écartée ; elle mérite au contraire d'être retenue par les autorités compétentes de notre parti qui devront obliger le parti socialiste à se prononcer sur toutes les questions qui nous intéressent.

Ce résultat acquis, les radicaux pourront alors se fixer leur attitude en toute connaissance de cause.

Mais il importe plus encore que notre parti se mette résolument à résoudre les questions sociales : il faut défendre l'ouvrier, lui permettre de vivre normalement, il faut le garantir contre tous les risques de la vie par une solidarité plus étroite de tous les citoyens.

Mais la réalisation de cette tâche, qui doit être entreprise de suite, doit être graduelle, pour ne pas bousculer et compromettre notre stabilité économique.

Nous avons la conviction que le jour où l'injustice disparaîtra et que chacun sera sûr du lendemain, le parti socialiste marxiste international se réunira plus que des idéalistes ou des admirateurs du régime de Moscou.

Nous rappelons qu'il s'agit d'idées personnelles n'engageant que nous.

Mr.

Les 70 ans du maréchal Mannerheim

Le 4 juin, la Finlande a eu le privilège de pouvoir fêter les 70 ans de son héros national, le maréchal Mannerheim.

On est en général assez mal renseigné sur la personnalité de ce chef militaire et sur l'importance pour toute l'Europe et pour le monde, de la victoire qu'il remporta en 1917 contre le bolchévisme. On ne saurait donc saisir meilleure occasion pour en tracer en quelques traits la physionomie.

Le baron Mannerheim suivit la filière militaire où il emporta de remarquables succès. Il servit dans l'armée russe pendant près de 30 ans, soit jusqu'à fin de 1917. Il prit part à la guerre russo-japonaise, fut promu colonel sur le champ de bataille le 1er février 1905. Plus tard, il entreprit des expéditions scientifiques et de documentation militaire à travers le Turkestan chinois, la Chine de l'ouest et jusqu'à Pékin.

En 1910, il commande le régiment des uhlands de la garde de l'empereur et prend une part active à la grande guerre.

À la fin de 1917, Mannerheim revient en Finlande, qui vient de proclamer son indépendance. Le moment était dangereux et les gardes rouges, soutenues par ceux de Russie, propageaient le bolchévisme dans le pays. Le Gouvernement régulier ne disposait que de peu de troupe et manquait de chefs.

Le 10 janvier 1918, Mannerheim accepta d'assumer la direction de la lutte pour l'indépendance de la Finlande.

Il se réfugia dans le nord et de là, bien que disposant de troupes bien inférieures en nombre, il surprind un contingent russe qu'il réussit à désarmer. Mais il n'était qu'au début de ses peines.

Malgré son avis, le gouvernement finlandais accepta l'aide de l'Allemagne, dont le corps expéditionnaire fut mis sous ses ordres.

Bien que ses troupes ne disposassent que d'un matériel parfois rudimentaire, il réussit à battre successivement diverses armées rouges et le 31 mai 1918, le général « blanc » salué par le peuple entier, comme son libérateur, pouvait se retirer en Suède. Mais, ce qu'il avait craint arrivait. Les alliés commencèrent à considérer la Finlande comme l'alliée de l'Allemagne. Mannerheim revint donc en Finlande et s'arrangea à remporter une nouvelle victoire sur les rouges sans l'aide étrangère.

Ensuite, Mannerheim fut l'ambassadeur de son pays auprès des puissances alliées afin d'obtenir la reconnaissance de l'indépendance de la Finlande. Sa tâche fut particulièrement difficile, mais il finit par réussir et obtint, en outre, les vivres nécessaires pour préserver son pays de la famine.

Le nouveau Régent qui fut promu Maréchal de Finlande en 1933 revint en Finlande de sa tournée diplomatique le 22 décembre 1918, reçu par les ovations de son peuple reconnaissant.

Pour la seconde fois, il avait sauvé sa patrie. Dès lors, il manifesta à plusieurs reprises encore son attachement à son pays, faisant preuve à l'égard des déshérités d'une très grande générosité.

Le maréchal Mannerheim est souvent l'hôte de Lausanne dont il connaît et apprécie l'accueil.

La Finlande, fière et pleine de gratitude à l'égard de son grand chef « blanc », acclama ces derniers jours, à nouveau, son vrai libérateur.

L'estafette de la Jungfrau

On a dit que la Suisse était le grand Stade de l'Europe, car pour chaque genre de sport d'été ou d'hiver elle offre un terrain superbe. Ces possibilités apparaissent tout particulièrement dans l'estafette de la Jungfrau, manifestation intersportive qui se disputera pour la quatrième fois le 13 juin. Coureurs à pied, cyclistes, aviateurs, skieurs, guides de montagne, motocyclistes et automobilistes se partagent les étapes du circuit Zurich-Dubendorf-Jungfrau-Joch, Eggishorn, Fiesch, Sion, Lausanne, Dubendorf, Zurich, qui mesure plus de 530 km.

20 équipes des différentes régions du pays, parmi lesquelles une valaisanne et une étrangère, se disputeront le superbe challenge fondé par le journal « Sport ».

Piétié par son bétail

M. Seydoux, âgé de 47 ans, conduisait quelques pièces de bétail à Broc, pour l'alpage. Bousculé par l'une des bêtes, il fit un faux pas, tomba et fut piétié. Il eut des côtes enfoncées et des blessures internes si graves qu'il succomba après quelques jours de pénibles souffrances à l'Hôpital de Bulle.

En passant...

Après le drame du Grand St-Bernard

On se souvient du drame affreux qui se déroula au Grand St-Bernard, au cours du mois dernier, et qui coûta la vie à une enfant de dix ans, la petite Marianne Brémont.

La gendarmerie a terminé son enquête, au sujet de cette affaire, et certains points en resteront toujours obscurs, car la scène a eu lieu loin de tout témoin.

Ceux qui racontaient que la fillette en tombant s'était fracturé le crâne et que les chiens en voulant la secourir avaient lacéré ses vêtements étaient manifestement dans l'erreur, et cela ressort aujourd'hui des déclarations du Dr Brémont lui-même.

Comme il montait à l'hospice avec sa femme et ses trois enfants, la petite Marianne qui le précédait d'une trentaine de mètres disparut à ses yeux derrière un mur de neige, après que des religieux leur eussent adressé un salut courtis en passant.

— « Papa, j'entends les chiens... »

Tels furent les derniers mots de la fillette. Son père allait la rejoindre quand il aperçut une meute de huit à dix bêtes qui s'acharnaient autour d'une chose inerte. Il regarda et l'épouvante entra tout à coup dans sa chair : son enfant était en proie aux animaux déchaînés.

Il prit le corps sanglant sur ses genoux et tâcha d'arrêter le sang qui coulait, mais la mort était venue.

La petite Marianne avait succombé à des lésions internes ou à une blessure du crâne, et sans doute, elle n'avait pas souffert longtemps.

Mais l'état navrant dans lequel elle se trouvait, comme aussi l'aspect de ses vêtements en lambeaux témoignaient que les chiens l'avaient molestée : elle était blessée à l'oreille, aux bras, aux jambes, au cou et à la tête.

Comment expliquer ce drame ?

Il suffit d'un chien vicieux — nous dit un connaisseur — pour qu'en attaquant quelqu'un, il incite immédiatement la meute au carnage.

Le fait, paraît-il, est fréquent à la chasse.

Qu'un chien se soit précipité sur la pauvre enfant qui était tombée ou qui fuyait, et les autres auront suivi...

Mais on en est réduit à des hypothèses.

M. le Dr Brémont, qui vient d'endurer le plus cruel des deuils, ne témoigne à l'égard des religieux du Grand St-Bernard d'aucun ressentiment, et il continue à respecter infiniment leur institution charitable.

Il ne la poursuivra donc pas en dommages-intérêts.

Néanmoins il demande deux choses :

Tout d'abord que l'hospice renonce à son élevage de chiens.

Ensuite que les animaux vicieux soient abattus.

On comprend sa douleur immense et les religieux du Grand St-Bernard l'ont certainement partagée, mais on veut espérer qu'il reviendra, malgré tout, à d'autres conclusions, sans renoncer à son but de sauvegarde et de protection.

Deux chiens ont été déjà éloignés de là-haut, un troisième a été mis en observation et la direction de l'hospice aura certainement à cœur d'empêcher le retour d'un malheur qui l'a profondément touchée.

La gendarmerie préconise — dans un rapport qu'examinera le Conseil d'Etat — une surveillance constante et sévère des chiens, comme aussi l'élimination des sujets douteux.

Cette mesure ne serait-elle pas suffisante ?

Depuis deux siècles les chiens font le renom de l'hospice et grâce à eux il est connu dans le monde entier.

Un drame unique dans les annales de la maison — aussi douloureux qu'il soit — justifierait-il l'anéantissement d'une tradition que la générosité, le courage et la bonté marquèrent ?

Sans doute, il faut rendre impossible une nouvelle tragédie, et cela à tout prix.

Mais il n'est pas besoin de renoncer aux chiens pour atteindre un tel but, et il sera probablement suffisant de les sélectionner mieux et de les surveiller davantage.

Il faut ajouter, d'ailleurs, que des mesures de protection ont été prises au Grand St-Bernard immédiatement après l'accident, et qu'il n'y a plus aucun danger pour les voyageurs de visiter l'hospice, le drame du mois dernier ne se reproduira plus.

A. M.

Nouvelles suisses

Genève aura sa maison de la radio

La Sté des émissions de Radio-Genève aura très prochainement sa Maison de la radio. Efficacement aidée par l'amitié et les efforts des Amis de Radio-Genève, la Sté des émissions Radio-Genève possédera au boulevard Carl-Vogt, sur un terrain mis à la disposition de la radio par le Conseil d'Etat, des studios modernes et correspondant enfin à l'activité et au talent de son personnel. Les dépenses engagées sont de l'ordre de 700.000 francs, entièrement couvertes. Bonne aubaine pour le bâtiment et pour toute l'économie genevoise. L'inauguration aura lieu au plus tard au mois d'août 1938.

Une punition exemplaire

Le Tribunal de Berne a condamné un domestique accusé d'avoir maltraité des animaux à 20 jours de prison, à 40 francs d'amende et aux frais. Il n'aura l'alimentation de la prison que tous les trois jours et les deux jours suivants du pain et de l'eau. Le domestique avait maltraité un veau de six mois de telle sorte qu'il fallut l'abattre.

Mauvaise graine

Trois jeunes vauriens échappés de la maison de correction d'Aarburg ont pénétré par effraction dans le stand de la Société de tir de Kuttigen. Ils ont dérobé 35 francs en espèces, un fusil et 700 cartouches ; ils ont détruit l'appareil téléphonique et brûlé 50 cibles.

Une belle frayeur

Au cours d'un orage la foudre est tombée sur la maison d'un cultivateur à Geschwendli (Appenzell R.-I.). Elle a démolé un fourneau, brisé fenêtres et volets et fendu les murs. Treize personnes habitant cette maison et plusieurs enfants furent projetés sur le sol, mais sans se faire de mal. Le même soir la maman donnait naissance à un enfant.

Assommé dans un ravin

Mercredi soir, à Léchelles, dans la Broye fribourgeoise, un ouvrier maçon, rentrant de son travail à bicyclette, est sorti de la route à un contour et a été précipité dans un ravin où il s'est brisé la nuque. Il est mort sur le coup.

Nouvelles du Valais

Une auto dans un groupe de piétons

Trois blessés

(Inf. part.) Hier soir, vers les 20 heures 30, un affreux accident de la circulation est survenu sur la route de Vernayaz, entre cette localité et la cascade de Pissevache, exactement à proximité de l'ancienne usine de carbure.

Une automobile conduite par M. A. Chavan, technicien à Lausanne, roulait à une vitesse de 70 km. à l'heure sur la chaussée rectiligne à cet endroit, quand tout à coup une jeune fille voulut traverser la route.

Le conducteur de la voiture, afin de l'éviter, donna un brusque coup de volant sur la gauche et tâcha ensuite, par une manœuvre rapide, de ramener sa machine sur la droite.

Mais elle fit une embardée terrible et vint se jeter dans un groupe de piétons avant de faire elle-même un tête à queue complet, et un looping, puis elle se renversa dans le canal.

L'accident fut si soudain et si brutal que deux dames âgées qui se trouvaient dans l'auto de M. Chavan furent prises d'une telle peur qu'elles tombèrent malades.

Mme Ami Gay-Balmaz resta prise sous la voiture, et immédiatement après l'accident on ne la retrouvait pas. Il fallut l'aide de vanniers qui se trouvaient sur les lieux pour soulever la carrosserie et dégager la malheureuse.

Mme Gay-Balmaz est dans un état inquiétant : elle souffre d'une perforation du poumon, elle a des côtes fracturées et des contusions internes. Elle a avalé passablement d'huile et d'eau et les médecins ne peuvent se prononcer sur son cas.

Son fils, âgé de 6 ans, le petit Max, a également été blessé : il a une fissure du crâne.

Mme Rose Richard-Gay-Balmaz, sa belle-sœur, souffre d'une fracture du péroné.

Le Dr de Werra a prodigué ses premiers soins aux victimes et les a fait conduire à l'Hôpital de Martigny dans une ambulance du garage des Alpes.

La voiture a été remorquée par le garage Balma : elle a la toiture bosselée et de nombreux dégâts qui témoignent de la violence du choc.

Un témoin qui voulut constater ce que marquait le compteur de la voiture fut gratifié d'une paire de gifles par un des occupants de l'automobile, et il a porté plainte.

D'après les déclarations de personnes présentes, l'automobile a fait deux loopings sur la route, c'est-à-dire qu'elle tourna deux fois fond sur fond.

Selon d'autres témoins, c'est en croisant un autre véhicule, et non pas en voulant éviter une jeune fille, que l'auto a fauché le groupe de piétons.

Il est à noter que Mme Gay-Balmaz, qui venait d'être malade, effectuait sa première sortie.

La brigade mobile procède à une enquête afin d'établir les responsabilités.

Nous formons des vœux pour la guérison des victimes et nous assurons leurs familles de notre sympathie que partagera sans doute toute la population.

La loterie de l'Hôpital de Monthey

Programme du tirage officiel de la loterie de l'Hôpital-Infirmerie du district de Monthey, le 14 juin 1937, à 20 h. 30, dans la Grande Salle de l'Hôtel du Cerf, à Monthey :

20 h. 30 Départ de l'Harmonie de Monthey pour l'Hôtel du Cerf ;

21 h. Ouverture musicale par l'Harmonie de Monthey ;

Ouverture officielle de la séance par M. Marcellin Fracheboud, président du Comité de direction de l'Hôpital-Infirmerie de Monthey ;

Exposé technique du mécanisme du tirage

Tirage des lots de 20, 50 et 200 francs ;

Production de l'Harmonie ;

Continuation du tirage dans l'ordre suivant : lot de 200.000 fr. ; lot de 50.000 fr. ; lot de 20.000 fr. ; lot de 10.000 fr. ; lots de 5000 fr. ; lots de 2500 fr. ; lots de 1000 francs.

Dernière production de l'Harmonie.

Une sauterie terminera joyeusement la manifestation.

Le tirage aura lieu sous le contrôle et la surveillance d'un délégué du Gouvernement cantonal valaisan.

Rappelle-toi que la Fortune Est favorable aux courageux. L'occasion est opportune Attrape-la par les cheveux !

Sur la ligne de la Furka. — Les travaux de déblaiement de la neige sont actuellement en plein cours. Le pont jeté sur le Steffenbach, qui chaque automne est démonté, est aujourd'hui également rétabli. La circulation sur le parcours Brigue-Gletsch-Andermatt-Disentis reprendra le 15 juin, conformément à l'horaire. L'exploitation du chemin de fer du Gornergratt a déjà repris le 1er juin.

Bureau de douane de Zermatt. — A la demande de la Sté de développement de Zermatt, le bureau de douane pour la revision des bagages sera ouvert dans cette localité, pour la saison d'été, du 15 juin au 15 septembre 1937. Durant cette période, les envois de bagages destinés à Zermatt peuvent être expédiés en transit à la gare. Le bureau sera ouvert durant la semaine de 11 h. 20 à 11 h. 40, de 13 h. 10 à 13 h. 30 et de 19 h. 10 à 19 h. 30 ; les dimanches de 11 h. 20 à 11 h. 40 et de 19 h. 10 à 19 h. 30.

La 53^{me} Fête romande de lutte suisse, à Monthey

Samedi déjà, les comités d'organisation et de direction se sont réunis à Monthey pour mettre au point différentes questions d'administration.

Le soir, à la cantine, l'Harmonie a donné un magistral concert sous la direction de M. Held.

M. le Dr Galletti s'est fait l'interprète du comité d'organisation pour remercier directeur et exécutants.

Dimanche, la pluie se met à tomber ; si elle ne contrarie pas trop les luttes, elle retiendra par contre nombre de spectateurs.

La matinée fut consacrée aux éliminatoires ; six ronds de sciure avaient été préparés et on put assister à de nombreuses passes de lutte fort intéressantes ; il s'agit de lutte suisse, soit lutte avec caleçon, beaucoup moins spectaculaire que la lutte libre, mais fort intéressante quand même.

A midi, un banquet réunit les officiels à l'Hôtel de la Poste ; Mme et M. Hennet se montrèrent une fois de plus à la hauteur de leur tâche ; tout fut excellent et admirablement servi sous la direction de la toute gracieuse maîtresse de céans.

Au dessert, M. Ch. Bertrand, président du Comité d'organisation, qui fut l'âme de cette manifestation, donne lecture d'une série de lettres d'excuses, notamment de MM. Armand Contat et Pierre Barman, conseiller aux Etats, et salue la présence des autorités de la ville en la personne de M. Mce Delacoste, German, président du comité de la Société romande de lutte, Ed. Meister (Genève), vice-président, Bulliard (Fribourg), secrétaire, Jegerlehner (Sierre), caissier et président des lutteurs valaisans, Ch. Courant, président du jury, la presse, etc.

M. Mce Delacoste est heureux d'apporter le salut des autorités montheyennes au comité, au jury et aux lutteurs : après avoir félicité le comité d'organisation et tout spécialement M. Bertrand, l'orateur rappelle que la lutte est un des sports les plus anciens, pratiqués dans les plus anciennes civilisations.

Il rappelle que Monthey s'est toujours intéressée aux sports et que nombreux sont ses enfants qui se sont distingués dans les concours.

M. Germann, président de l'association romande, félicite à son tour le comité d'organisation et c'est le

CORTEGE

C'est l'Harmonie qui conduit le cortège ; puis précédées d'un bouquet de demoiselles d'honneur, viennent les autorités entourant M. A. Fama, vice-président du Conseil d'Etat, les comités, et enfin, les lutteurs ; sans vouloir personne blesser, nous devons signaler que la tenue et la discipline de ces derniers laissent quelque peu à désirer, choses que les Montheyens et Valaisans sont peu habitués à constater dans un cortège.

L'APRES-MIDI

Le soleil daigne enfin se montrer, le public est plus nombreux que le matin, bref le Parc des Sports a repris sa physionomie de place de fête.

Les luttes deviennent plus ardentes, pour la conquête des premières places.

Enfin, voici l'heure de la distribution des prix.

Après l'incendie d'Ayent. — (Inf. part.)

La gendarmerie continue son enquête, au sujet du récent incendie d'Ayent qui détruisit une maison d'habitation et une grange-écurie.

Elle a entendu une série de témoins mais elle ne peut encore établir, de façon certaine, les causes du sinistre.

On croit qu'il pourrait être dû à l'imprudence d'enfants qui couchèrent dans la grange.

Saxon. — *Assemblée du parti.* — Les citoyens se rattachant au parti libéral-radical ou à la Jeunesse libérale-radical sont convoqués en assemblée à la salle de gymnastique, pour jeudi 10 crt, à 20 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

1) élections du 13 juin ; 2) renouvellement du Comité ; 3) divers. *Le Comité.*

Concours cantonal de gymnastique individuelle. — *Gymnastique artistique, athlétisme, jeux nationaux, Martigny, 20 juin 1937.*

Le 20 juin prochain Martigny sera le rendez-vous des meilleurs gymnastes, des athlètes les mieux entraînés et des plus forts lutteurs du canton et de la Suisse romande. Les concours individuels qui laissent le champ libre aux gymnastes pour la composition de leurs exercices aux engins sont toujours captivants parce que l'audace et la fantaisie s'y donnent libre cours et aboutissent souvent à d'étonnantes prouesses. Prouesses que permettent seules la préparation méthodique et de longues séances d'entraînement.

Les performances des athlètes aux corps brunis, aux muscles longs et souples ne céderont en rien à celles de leurs camarades artistes. Sauts en longueur et en hauteur comme ceux à la perche ; lancements du disque et du javelot, jets du boulet, courses de vitesse et 110 mètres haies. Une véritable débauche de souplesse et de force !

Jeux nationaux ! Luttres libres et loyales, rudes efforts, coups portés et parés par de superbes gaillards débordants de force et de saine jeunesse. Lutte suisse, belle tradition, joute pacifique qui nous vient de la montagne et que nos gymnastes pratiquent avec enthousiasme. Levers et jets de la pierre. Préliminaires.

Une journée trop brève pour le gymnaste comme pour le spectateur qui voudrait pouvoir admirer et applaudir toutes ces prouesses simultanées. Une journée qui sera un succès et qui laissera à chacun le meilleur souvenir pour peu que le beau temps soit de la fête, ce que nous souhaitons de tout cœur.

M. Fama, vice-président du Conseil d'Etat, qui est en même temps président d'honneur de la Société valaisanne de gymnastique, monte à la tribune pour apporter le salut du gouvernement.

Il souligne les efforts des autorités de Monthey en faveur du sport et invite la jeunesse à entrer dans les sections de la Société fédérale de gymnastique pour y travailler sous la direction de moniteurs compétents.

M. Fama voit dans la lutte un enseignement et un exemple : un enseignement parce qu'elle entretient dans le pays l'esprit combattif, indispensable aujourd'hui, et un exemple parce qu'après un combat vainqueur et vaincu se serrent loyalement la main en se conservant leur estime réciproque.

Ce discours a été longuement applaudi, et M. Courant procéda à la distribution des prix.

Voici le palmarès :

Couronnés : 1. Neiniger E., Lausanne, 78 pts ; 2. Kropf E., Genève 77 ; 3. Bulliard Louis, Fribourg 76,50 ; 4. Ebergardt A., Vevey 76,25 ; 5. F. Haerberli, Montreux 76 ; 6. Liechti F., Lausanne 76 ; 7. Volery Ph., Fribourg 76 ; 8. Gutknecht H., Agriswil 76 ; 9. Kuchen Ern., Genève 76 ; 10. N. Jeanneret, Neuchâtel 76 ; 11. Piguët J., La Vallée 76 ; 12. Krebs Ern., Lausanne 75,75 ; 13. Grau Ch. Monthey 75,50 ; 14. Kehrlé F., Vevey 75,50 ; 15. Hofmann R., Broye 75,50 ; 16. Thomas A., Lausanne 75,50 ; 17. Muller E., La Vallée 75,50 ; 18. Mayor Em., Yverdon 75,25 ; 19. Schupbach J., Genève 75,25 ; 20. Schlatter E., Chaux-de-Fonds, 75,25 ; 21. Hofmann Fr., Broye 75,25 ; 22. Arn G., Genève 75 ; 23. Reymond R., La Vallée 75 ; 24. Schwab, W., Neuchâtel, 75.

Non couronnés : 25. Bongard R., Fribourg, Raymond W., La Vallée, Aeschbach R., Lausanne, et Landry G., Yverdon, 74,75 pts ; 29. Zimmermann C., Sion, Spycher E., Broye, Bischoff A., Broye, Jaccod L., Sion, Lærtscher W., Neuchâtel, Aebischer F., Fribourg, Colliard J., Châtel, Raymond F., La Vallée, 74,50 ; 37. Schlaefli H., Fribourg, E. Herren, Neuchâtel, Rochat Rol., La Vallée, Limat Alfr., Fribourg, Bongard J., Fribourg, Ramseyer H., Colombier 74,25 ; 43. Rithner E., Broye, Gendre Alph., Fribourg, Lugrin Paul, La Vallée, 74 ; 46. Scher W., Neuchâtel, Gerber Jacob, Cossonay 73,75 ; 48. Hofman M., Broye, Gaudard C., Vevey Benoit Ch., La Vallée 73,50 ; 51. Gardiol Al., Genève, Habegger A., Yverdon, Marthaler G., Morat 73,25 ; 54. Planché L., Monthey 73 ; 55. Varone J., Savièse 72,75 ; 56. Vægeli R., Yverdon, 72,75 points.

A noter que chaque lutteur reçut un prix ; sur 165 inscrits, 135 prirent part à la fête.

Le soir, la « Lyre » a donné un concert fort applaudi à la cantine et tout finit par un bal.

Avant de terminer, remercions le comité d'organisation et tout spécialement M. Fernand Luy, président de la commission de presse, qui se dépensa sans compter. Signalons encore que l'affiche est due au talent de Mlle Madeleine Renaud, une jeune artiste montheyenne qui promet et dont nous espérons pouvoir admirer bientôt d'autres œuvres. *Mr.*

Une « Quinzaine valaisanne d'automne » à Sierre.

La Société de développement de Sierre et environs a pris l'initiative de constituer un comité chargé d'organiser une Quinzaine valaisanne d'automne à Sierre.

Cette quinzaine commencera le samedi 25 septembre et se terminera le dix octobre de cette année. Elle servira d'une part à mettre en évidence les bienfaits du climat, les richesses de l'automne à Sierre au cœur du Valais, et d'autre part à faire la démonstration pratique des produits du sol et en général des ressources naturelles de toute la région.

Sierre se lance comme station uvale ; des vignes entières seront mises à la disposition des personnes désirant manger le raisin sur pieds. Il y aura des expositions de fruits, une foire des vins, des raclettes, un programme d'excursions variées, des rallies, des cortèges de costumes, des manifestations du folklore, etc., etc.

Des facilités de toutes sortes permettront aux visiteurs de pénétrer dans l'intimité du « Vieux Pays » dont les organisateurs de la quinzaine tiennent à conserver le caractère de simplicité et d'authenticité.

Cette manifestation s'annonce d'ores et déjà comme un succès, si l'on en croit les nombreuses demandes de participation qui sont déjà parvenues au comité. *Le Comité.*

Cours de guides 1937. — (Corr. part.) Ce cours a commencé le dimanche 6 juin et se poursuivra à Martigny jusqu'au jeudi 10 à midi et dès lors à la cabane du Trient. Ce cours, organisé par la section Monte-Rosa C.A.S., est suivi par 29 aspirants, dont 1 seulement pour la partie ski. On compte 24 Valaisans dont 8 de la partie française, 2 Vaudois, 1 Genevois et 2 Glaronnais.

Les moniteurs sont les 2 guides réputés Alexandre Graven de Zermatt et Henri Theytaz d'Ayer. Fonctionnent en outre comme professeurs, MM. Emonet, président, G. Couchepin, Alb. Simonetta et H. Charles, membres du comité de la section Monte-Rosa du C.A.S., ainsi que M. le chanoine Dr I. Mariétan (flore et faune alpine) et M. le Dr Seltz, pour toute la partie hygiénique et médicale.

Le cours sera inspecté en haute montagne par la commission cantonale des guides, présidée par M. Jos. Lorenz, membre du C. C. du C.A.S. Parmi les aspirants nous relevons les noms d'Oswald Julien, le célèbre skieur zermattois, ainsi que celui de Raymond Lambert qui fit l'année dernière avec Mlle Boulaz les 2mes ascensions par la face Nord des Grandes Jorasses et du Dru.

Un écrivain valaisan à l'honneur



M. Pierre Courthion

La « Fondation Schiller » vient d'attribuer un prix de 500 francs à M. Pierre Courthion, pour son œuvre littéraire.

Fils d'un ancien rédacteur du « Confédéré », le lauréat vit actuellement à Paris, où il s'est distingué particulièrement dans la critique d'art.

(Cliché obligeamment prêté par M. P. de Rivaz)

A propos du Congrès de Lucerne

On sait qu'au récent congrès de Lucerne du parti radical suisse, la motion Stucki ne fut pas mise aux voix à la demande de MM. Malche, cons. aux Etats, Vallotton et Berthoud, cons. nationaux, parlant au nom des radicaux romands. Ils firent valoir que cette résolution devait au préalable être soumise aux organisations cantonales. Avant d'ér saisir leurs comités cantonaux respectifs, les présidents des associations cantonales romandes se sont rencontrés à Lausanne le 5 juin pour examiner dans leur ensemble, les questions soulevées par M. le conseiller national Stucki. Ils ont adopté la résolution suivante :

« *Soucieux d'apporter leur contribution à la solution du problème posé par le Congrès de Lucerne, les présidents des partis radicaux des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Uvald se sont réunis à Lausanne le samedi 5 juin 1937. En attendant que les instances cantonales compétentes aient pu se prononcer, ils font en leur nom personnel la déclaration suivante :*

1) *Les partis radicaux romands — qui groupent des travailleurs de tous les milieux — continueront à vouer toute leur attention et toute leur énergie à la réalisation des tâches sociales. Partis essentiellement populaires, ils affirment une fois de plus leur volonté de collaborer avec les masses ouvrières.*

2) *Toutefois, l'attitude de la plupart des chefs socialistes romands rend impossible actuellement toute collaboration avec eux ; une collaboration ne saurait d'ailleurs être improvisée : elle doit s'inspirer d'une confiance réciproque.*

3) *L'attitude diverse des socialistes suisses crée une situation politique fort différente, d'un canton à l'autre. Il est donc indispensable que le parti radical suisse laisse aux organisations cantonales toute liberté d'appréciation et d'action.*

4) *Profondément attachés au parti radical suisse, convaincus que la force de ce parti, qui est aux responsabilités depuis près d'un siècle, est un élément d'ordre, de stabilité, de concorde pour la Suisse, les présidents romands comptent sur lui pour exercer sur la direction du pays une influence résolument constructive et nationale.*

C'est dans ces sentiments qu'ils sont prêts à collaborer à la tâche commune avec leurs confédérés.

Colonie de vacances de Mex sur St-Maurice.

« Le Souvenir valaisan », section valaisanne de « In Memoriam », rappelle qu'il organise cette année, comme par le passé, la colonie de vacances de Mex.

Les enfants de 6 à 15 ans sont admis au prix de 1 fr. 80 par jour plus 4 fr. pour le transport à l'aller et au retour.

Les garçons sont reçus en juillet ; les filles en août.

La colonie est installée dans les locaux de l'ancienne entreprise du St-Barthélemy à Mex ; elle y trouve des locaux spacieux d'excellente construction, offrant l'abri confortable ; en effet, la lumière électrique, les douches, les bains, de belles salles de récréation et d'étude sont à la disposition des pensionnaires de la Colonie. L'horaire journalier est prévu pour procurer aux enfants le maximum des bienfaits du séjour en montagne : exercices en plein air, nourriture abondante et saine, récréations, sans cependant délaisser l'étude puisque quelques heures chaque jour sont consacrées à ces travaux d'école sous la direction du directeur de la Colonie.

Chaque année, les enfants sont redescendus de Mex enchantés de leur séjour.

Le petit bénéfice qu'il retire de cette colonie est utilisé par le « Souvenir valaisan » pour son œuvre charitable envers les orphelins des soldats valaisans morts au service militaire.

Les inscriptions pour la colonie sont reçues dès ce jour et jusqu'au 15 juin par le directeur, M. Louis Pignat, instituteur à St-Maurice, qui répondra également à toutes demandes de renseignements. « Le Souvenir valaisan ».

Le comité de la presse suisse à Montana. — La conférence des présidents de l'Association de la presse suisse s'est tenue samedi et dimanche à Montana, sous la présidence du Dr Staub (Bâle), président central. Le principal objet à l'ordre du jour était le projet d'un nouvel article de la Constitution fédérale au sujet de la presse élaboré par le comité central. La discussion montra que huit sections de la Suisse allemande et romande étaient d'accord en principe, tandis que les sections de Genève, Vaud et Neuchâtel y étaient opposées, estimant que le droit relatif à la presse est une affaire purement cantonale. La décision définitive sera prise fin août, par l'assemblée générale qui aura lieu à Berne.

D'autre part, le Comité central a fait un rapport détaillé sur la réunion des représentants de la presse suisse et allemande qui s'est tenue les 27 et 28 février à Constance. La conférence des présidents a approuvé à l'unanimité l'attitude de la délégation suisse à Constance et s'est déclarée d'accord que les pourparlers soient éventuellement poursuivis. M. de Chastonay, conseiller d'Etat, ainsi que des représentants des autorités communales de Montana et de Crans, ont salué les participants à la conférence.

Un malandrin s'évade. — (Inf. part.) Il y a quelques jours un détenu du pénitencier de Crête-Longue, âgé de 21 ans et originaire de Loèche-Bains, s'évadait de la maison de correction. Il erra à l'aventure et las d'une liberté dont il ne pouvait par profiter il revint se constituer prisonnier.

Au Touring-club suisse. — Les membres de la section valaisanne du Touring-club suisse sont informés que la course en Italie est fixée du 25 au 30 juin. L'itinéraire est le suivant : Milan, Parme, Bologne, Florence, Pise, Gênes, Turin. Ceux d'entre eux qui désirent y prendre part sont priés de s'inscrire jusqu'au 10 crt auprès de M. Alexis de Courten, président de la section à Sion. Passé ce délai les inscriptions ne pourront plus être prises en considération. Pour tous renseignements sur les prix, etc., s'adresser au Secrétariat de la section à Sion.

La vie à Martigny

Un grave accident

M. Joseph Métral, qui avait oublié sa clef, voulut rentrer chez lui en passant par la cour, qui est derrière l'immeuble qu'il habite, pour passer par la fenêtre, samedi dernier. Malheureusement, il fit une chute au cours de laquelle il se brisa la cuisse. Il dut se traîner dans la cour pour appeler du secours. La fracture est grave et l'os est sorti ; on craint d'autre part des complications.

Nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Une fillette brûlée

Un triste accident vient d'affliger le sympathique M. Louis Darbellay, propriétaire du café du Commerce à Martigny-Bourg, et son épouse ; leur fillette ayant mis le pied sur un baquet d'eau chaude qui se trouvait dans l'escalier, le récipient se renversa et la fillette fut brûlée sur tout le corps.

Nous formons pour elle les vœux d'une rapide guérison.

Un enfant sous une auto

Vendredi soir, un enfant de M. Michel Rouiller, ancien instituteur, a été happé à Martigny-Croix, par une automobile conduite par M. Laplace, de Lausanne, au moment où il voulait traverser la rue.

Relevé immédiatement il reçut des soins du Dr Brocard. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Société des arts et métiers

La société des arts et métiers de Martigny a tenu son assemblée générale le 4 juin, sous la présidence de M. Georges Dupuis. Ce dernier salue la mémoire de M. Marchionni, tailleur, membre, décédé durant l'année écoulée. Le protocole de la dernière assemblée générale lu par le secrétaire M. Denis Puipe est adopté, ainsi que les comptes. Une discussion s'engage au sujet du budget de l'exercice prochain. Après de nombreuses interventions l'assemblée décide d'élever à 6 fr. le montant de la cotisation annuelle. Ceci afin que la société puisse poursuivre pleinement les buts qu'elle se propose et rendre service plus spécialement aux artisans qui le méritent.

La société des arts et métiers décide également de souscrire aux parts sociales de la Coopérative de cautionnement en voie de formation, à condition que toutes les autres sections cantonales en fassent autant. Malgré son désir de se retirer, M. Georges Dupuis est réélu président de la société, par acclamations, ainsi que les membres actuels du comité, MM. Georges Couchepin, vice-président, Denis Puipe, secrétaire, Auguste Mathey, caissier ; MM. Horace Rossa, Peyla, Montanero, Bessero et Meunier, membres.

Dans l'époque troublée où nous vivons, les artisans sont dans la nécessité de s'unir pour la défense de leurs intérêts professionnels. Ils peuvent très bien le faire dans les sections locales d'arts et métiers.

Nous formons le vœu pour que la société des arts et métiers de Martigny prospère toujours de plus en plus.

Harmonie

Cette semaine, mardi et mercredi, répétitions générales. Vendredi, concert sur la place. Nous comptons sur la présence de chacun. Le Comité.

Prolongation à l'Etoile des Mutinés de l'Elseigneur

A la demande de plusieurs personnes, une dernière séance des Mutinés de l'Elseigneur aura lieu ce soir, lundi, à l'Etoile. On signale particulièrement dans ce film la réalisation extraordinaire de l'acteur Le Vigan. Il faut voir Le Vigan dans ce film pour se rendre compte de son talent de transformateur.

Le Vigan interpréta le rôle du Christ dans le film Golgotha. On l'a vu aussi dernièrement dans le film Un de la Légion. Mais il est plus que curieux dans Les mutinés de l'Elseigneur.

Profitez donc de cette dernière occasion et allez voir ce soir ce beau film.

Pharmacie de service

Du 5 au 12 juin : Pharmacie Closuit.

La vie sédunoise

La correction du Rhône est terminée

La correction du Rhône, proprement dite, est terminée dans la région de Sion.

Les grands travaux ont été conduits avec rapidité et dès maintenant déjà il est permis d'en constater les heureux avantages, à l'époque des hautes eaux.

Le niveau du fleuve qui atteint actuellement 6 mètres 60 serait de 30 centimètres plus haut si la correction n'avait pas été entreprise.

Le danger d'inondation, sans être absolument écarté, se fait pourtant moins impérieux que durant ces années passées.

En 1935 le Rhône était monté à Sion jusqu'à 7 mètres 70. On s'attend prochainement à une nouvelle crue, mais on a le bon espoir qu'elle n'aura pas de conséquences fâcheuses.

M. le Recteur I. Mariétan à l'honneur

A l'occasion des brillantes fêtes de son 400e anniversaire, l'Université de Lausanne a décerné le titre de « Dr honoris causa » à cinquante personnalités qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine des sciences et des arts.

Un seul Valaisan a obtenu cette haute distinction :

M. l'abbé I. Mariétan, recteur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf et professeur, auquel on a rendu hommage pour sa patiente, savante et brillante contribution à l'étude des sciences naturelles.

Tous les amis de M. Mariétan, et ils sont nombreux, se réjouiront de cette récompense méritée.

Président de la « Murithienne » à laquelle il voue un sincère attachement, M. Mariétan a su inculquer à ses membres la curiosité passionnée et l'intérêt qu'il porte lui-même aux sciences naturelles.

Nous lui présentons nos félicitations pour la marque d'estime qu'on vient de lui dédier et qui par delà sa personne honore aussi grandement son canton.

Confédération

Un enfant se noie dans la Sarine

Vendredi à Fribourg, un enfant de cinq ans, Daniel Weber, a été emporté par les flots de la Sarine extrêmement grosse à ce moment. Le lieutenant Zollikofer, de l'école de recrues de téléphonistes, qui s'exerçait au tir près du lieu de l'accident, se jeta à l'eau pour sauver l'enfant qu'il atteignit, mais ne put retenir, vu la violence des flots qui finalement emportèrent le petit Weber.

Avant la fête nationale

Le produit de la collecte du 1er août 1937 est destiné à la Croix Rouge. Cette décision ratifiée par le Conseil fédéral a pour objet de permettre à une institution, jouissant parmi le peuple d'une popularité méritée, et qui chaque année doit faire face à des dépenses considérables, de lui faciliter sa lourde tâche par un don important.

La vente des cartes postales commencera le 10 juin et celle des insignes le 31 juillet déjà, le premier août étant un dimanche.

Les comités d'action s'organisent

Sur l'initiative des comités d'action des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et Valais, un « Comité intercantonal d'action » s'est constitué jeudi 3 juin 1937, à Lausanne, pour la protection du commerce et de l'artisanat.

Ces divers cantons étaient représentés par des délégués dûment mandatés, dont, entre autres : M. le conseiller national Henry Cottier, à Lausanne ; MM. les députés Joseph Pasquier, Armand Coppex, à Genève ; Pierre Court, à Neuchâtel, etc.

Cette assemblée constitutive était présidée par M. Marcel Mack, président du comité d'action vaudois. Un programme d'action a été élaboré en vue d'une meilleure protection du moyen et petit commerce et de l'artisanat, contre les concurrences, de conception nouvelle, qui menacent de les conduire à la ruine.

Lausanne est désigné comme « Vorort ». Le comité en est ainsi composé : MM. Marcel Mack, président ; Charles Santschi, 1er vice-président ; Henry Cottier, 2me vice-président ; Charles Vire-daz, secrétaire ; Edgard Huser-Rey, caissier.

L'objectif de ce comité intercantonal d'action vise à une coordination des efforts dans la lutte entreprise par les comités cantonaux, dans leur cadre respectif.

Exécutions en masse en Sibérie

Au cours de ces deux dernières semaines, 66 condamnations à mort ont été prononcées et exécutées en suite de la découverte d'une organisation d'espionnage en Extrême-Orient, dont les membres avaient surtout commis des attentats contre des dépôts de munition et les lignes de chemins de fer. Selon la « Pravda », parmi les personnes exécutées, se trouvent de hauts fonctionnaires qui ont avoué avoir été à la solde du Japon.

Le plus petit des Etats du monde

Si l'on vous demandait, à brûle-pourpoint, quel est le plus petit Etat du monde, vous répondriez sans doute Saint-Marin, Monaco ou le Liechtenstein. Il y a pourtant beaucoup plus petit encore. Par exemple, l'Etat d'Avachar, qui a une superficie de moins de deux kilomètres carrés, une population de trente-deux habitants, et est gouverné par un maharadjah.

Avachar est probablement le plus petit Etat du monde. En tout cas, il est de façon certaine le plus petit des 562 Etats qui forment l'Empire britannique de l'Inde. C'est dire qu'il n'est pas complètement indépendant. Les trente-deux habitants se subdivisent en une douzaine de castes. Mais ils ne doivent pas payer lourd d'impôts. Le budget de l'Etat est, en effet, de cinq livres sterling, soit un peu plus de 100 francs.

A travers le monde

La conférence impériale

et la Société des Nations

Les principaux délégués à la conférence d'empire, à Londres, sont arrivés aux conclusions suivantes, dans leur dernière séance :

1) Il est nécessaire de conserver la Société des Nations comme institution servant à régler les conflits internationaux ;

2) Il est désirable d'amener les Etats-Unis et les autres Etats non membres, à entrer dans la Ligue ;

3) Il est nécessaire de soumettre le Pacte à une révision, surtout en ce qui concerne les sanctions. Auparavant, les délégués avaient entendu le dernier rapport de M. Eden sur la situation en Espagne.

Pour remplacer Mola

Le général Franco a dû procéder à une réorganisation du haut commandement de l'armée rebelle espagnole, par suite de la mort du général Mola lors d'un accident d'aviation. Ce dernier sera remplacé à la tête de l'armée du nord par le général Davila. L'armée du centre sera commandée par le général Falguet.

Les Sports

Martigny I bat Comète-Peseux I 4-3

et remporte le championnat romand de 3me ligue

Sion champion romand des juniors

Le terrain de Villeneuve avait été retenu par le comité régional romand pour y faire disputer les finales romandes de 3me ligue et des juniors.

Le titre de champion romand de juniors est revenu au F.-C. Sion qui a battu Sporting Etoile de Chaux-de-Fonds par 2 buts à 1, après une partie très disputée. Ce match a été joué avant la rencontre Martigny-Comète.

Dès le début de ce match, Martigny attaque avec beaucoup d'ardeur et à la 3me minute déjà, sur une passe de Chappot, Dorsaz marque le 1er but pour Martigny ; mais à la 15e minute Comète égalise par son inter-gauche. La réplique ne se fait pas attendre et à la 16me minute Balma marque le 2me but pour Martigny sur centre de Dorsaz. Martigny dominera dès ce moment jusqu'à la mi-temps et à la 22e minute son avant-centre marque le 3me but en reprenant un mauvais renvoi du gardien adverse sur shoot de P. Spagnoli. A la 35me minute, Comète réduira l'écart entre les 2 équipes en marquant un 2me but sur corner.

La mi-temps survient sur le résultat de 3 à 2 en faveur de Martigny. En 2me mi-temps, Comète se reprend et, à la 7me minute, le demi-gauche de Martigny, en voulant sortir une balle dangereuse en corner, marque contre ses propres couleurs ; ci 3 à 3. Dès lors, jusqu'à la fin de la partie, le jeu n'est plus si intéressant et la fatigue se fait sentir. La décision du match interviendra à la 40me minute, où sur attaque de Martigny le demi-centre de Comète touche la balle de la main dans le carré des 16 m. ; c'est pénalty que Dorsaz transforme impeccablement. Ci 4 à 3 pour Martigny. Les dernières minutes sont palpitantes car Comète attaque très dangereusement, mais le résultat restera inchangé.

Après le match, M. Belotti, président du Comité régional romand, remit la coupe aux équipiers du Martigny-Sports en prononçant une brève allocution.

Il convient de féliciter chaudement les équipiers du Martigny-Sports qui, par leur brillante saison, ont fait honneur à leur cité et causé bien du plaisir à leurs dirigeants et supporters.

La magnifique coupe gagnée par le Martigny-Sports et le challenge du championnat romand de IIIme ligue sont exposés dans la vitrine de M. Oscar Darbellay, photographe, Martigny.

La fin du championnat suisse

Hier était la dernière journée du championnat suisse, ligue nationale : Grasshoppers a battu Bâle 4-0 et est sacré champion suisse, après avoir déjà remporté la Coupe suisse. Young-Boys prend la seconde place au classement après son match nul 1-1 contre Bienne ; Nordstern s'est sauvé de la relégation en tenant en échec Young-Fellows 2-2 ; Lugano a battu Lausanne 2-1 ; Chaux-de-Fonds a battu Berne 7-3 et rejoint Bâle. Ces deux équipes joueront dimanche prochain un match d'appui pour désigner laquelle de ces deux équipes descendra en Ire ligue la saison prochaine.

— En match d'appui pour l'ascension en ligue nationale, Granges a battu Zurich 2-1 ; un match-retour aura lieu dimanche prochain.

Potins sur le Tour de Suisse

Les 19 et 20 juin aura lieu à Sion une grande kermesse dont le bénéfice sera versé intégralement au comité valaisan du Tour de Suisse. La population continue de manifester sa sympathie aux organisateurs ; la maison Photo Schmid s'est offerte à installer gratuite-

ment ses nouveaux hauts-parleurs sur la ligne d'arrivée.

La commune de Bramois leur alloue un subside de 50 fr., geste qui augmente la sympathie pour cette agréable bourgade. Le dernier délai pour offrir une prime d'étape expire le 8 juin. Quel sera le commerçant avisé qui saura profiter de ce moyen publicitaire avantageux pour faire connaître sa maison ?

Voici la liste des prix de l'étape valaisanne : fr. 400, 300, 200, 150, 100, 80, 3 à 60, 4 à 50, 5 à 40, 3 à 30, 4 à 25 fr.

Les journaux français annoncent que le fameux grimpeur Benoît Faure dit « La Souris » a commencé son entraînement en vue du Tour de Suisse.

Ouvriers tués par le train

Un groupe d'ouvriers qui travaillait à la réfection de la voie ferrée près de la gare de Gummern, sur la ligne Villach-Spittal-Millstaettersee (Autriche), a été tamponné par un train. Sept ouvriers ont été tués et un grièvement blessé. L'accident s'est produit au moment du croisement de deux trains.

L'importance de la radio

Il existe en Europe, 466 stations d'émission et en Amérique, 700. On évalue que, dans le monde entier, le nombre d'appareils récepteurs s'élève à 50 millions.

Les stations émettrices continuent, d'ailleurs, à s'accroître et le nombre d'appareils récepteurs s'augmente annuellement de six millions.

Tous les pays se servent naturellement de la radio comme moyen de propagande. La Russie est celui qui utilise le plus la radio. On y compte, en effet, 700.000 appareils de réception, sans parler des innombrables haut-parleurs disséminés dans les rues, les usines et les magasins.

Au rayon de confection p. dames

Parmi nos

Offres spéciales

Un point de mire !

COSTUME en lin blanc
d'allure très jeune

Profitez-en !

Il ne coûte que

15⁹⁰

Hoirie Pernollet S.A.

MONTHHEY

GONSET S. A. MARTIGNY

Adhesol

AUGMENTE L'EFFICACITÉ DES BOUILLIES
en les rendant mouillantes et adhérentes

Arséniate de plomb naissant

ou

Insecticide Ballard

LE PLUS ACTIF, LE PLUS EFFICACE

Références de 1er ordre à disposition.

Pour renseignements, s'adresser :

Dr Henri WUILLOUD, Diolly s. Sion

DÉPOSITAIRES :

Les Hoirs de Louis Michellod, Leytron

M. Olivier Penon, Vétroz

M. H. Molk, Ardon

CE SOIR, lundi, à l'Etoile

LES MUTINÉS de L'ELSENEUR

à la demande de plusieurs personnes, prolongation irrévocablement dernière séance du beau film

avec Jean Murat
Le Vigan, André Berley



Viticulteurs !!

Protégez efficacement vos vignes contre le MILDIU et les vers de la vigne, PAR L'EMPLOI DU

Nosprasene ou **Nosprasit W** en pulvérisations

Pour la lutte contre la COCHYLIS et l'EUDEMIS, l'Arséniate de Chaux **ARESINE** est avantageusement additionnée à la Bouillie cuprocalcique.

Représentant général : **W. BRANDLI & Cie, BERNE**, Effingerstr. 5 - Gutenbergstr. 1

Vente exclusive pr le Valais : Albert Vernay, Saxon



SEMAINE DU GAGNANT 5-12 JUIN

Ménagères, favorisez de vos achats les commerçants qui détiennent des parts de Billets de la LOTERIE DE MONTHEY et n'oubliez pas que vous pouvez gagner Fr. 5000.- ou plus tout en participant à une bonne œuvre

Fr. 5000.-

Lames à planchers et plafonds
de la Parqueterie d'Aigle

Charpente - Planches
BOIS DE CHAUFFAGE
Clôtures „CHABOURY“
Perches d'échafaudage

BRUCHEZ & BÉRARD - SCIERIES
SION, tél. 87 RIDDES, tél. 41.461

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS
SOC. MUTUELLE FONDEE EN 1876 PAR LA FED. DES STES DE SECOURS MUTUELS DU VALAIS **SAXON**

ETABLISSEMENT CONTROLE OFFICIELLEMENT PAR LA FIDUCIAIRE DE L'UNION SUISSE DE BANQUES REGIONALES

La Banque ne fait aucun placement en dehors du canton

DÉPÔTS

CARNETS D'ÉPARGNE	3.50 %
OBLIGATIONS 3 ANS	4.00 %
OBLIGATIONS 5 ANS	4.25 %

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
et sous toutes autres formes aux conditions les plus AVANTAGEUSES

AGENCES A SIERRE ET MONTHEY. Caisses-Correspondantes à Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamossin, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Vouvry.

GRAND ARRIVAGE

Pousse-pousse et voitures d'enfants. Lits métalliques. Parasols et meubles de jardin.

Guill. et Alf.
Widmann, Sion

Atelier et Magasin de Vente :
Place du Midi, Rue du Commerce

LOTTERIE EN FAVEUR DE
l'Hôpital-Infirmerie de Monthey

Lots : Fr. 200.000.-, 50.000, 20.000.-, 10.000.-, 5.000.-, etc.

PAS DE RETENUE FISCALE SUR LES LOTS, TOUS PAYABLES EN ESPÈCES

Tirage irrévocable 14 juin 1937

Emission seulement 50.000 billets (numérotés de 50.000 à 99.999) soit 5000 carnets de 10 billets

La fortune peut vous sourire en accomplissant le geste que nous vous demandons ; aidez-nous en participant par une commande à la loterie.

Les commandes de billets doivent être faites au Bureau de la Loterie de l'Hôpital de Monthey, à Monthey, par versement au compte de chèque postal No II c 695 ou contre remboursement.

Un lot au moins garanti par carnet ou série combinée
Nombreux dépôts dans tout le canton.

Prix du billet entier	= Fr. 20.-
Prix d'un carnet de 10 billets	= Fr. 200.-
Série combinée de 10 billets, numéros choisis dans 10 carnets	= Fr. 200.-
Prix d'un demi billet	= Fr. 10,30
Prix d'un quart de billet	= Fr. 5,30
Série combinée de 10 quarts de billets différents	= Fr. 50,30
Participation de 1/20me sur 10 billets différents	= Fr. 10,30

Pouding Salamandre

est un dessert pour les adultes et un repas complet pour les enfants. Mode d'emploi sur chaque paquet. Servi avec du sirop de framboises Wandler, le pouding Salamandre est un vrai régal.

Prix 30 cts le paquet
Dr. A. WANDLER
S.A. BERNE

A L'ATELIER, GD-PONT, SION
EXPOSITION DE L'ÉTÉ

PRÉSENTATION DE QUELQUES ENSEMBLES

MEUBLES — TAPIS — TISSUS — RIDEAUX — LUMINAIRES CÉRAMIQUES
TOUT L'ACCESSOIRE POUR LA MAISON ET LE JARDIN
ARCHITECTURE D'INTÉRIEURS — INSTALLATIONS — PROJETS ET DEVIS

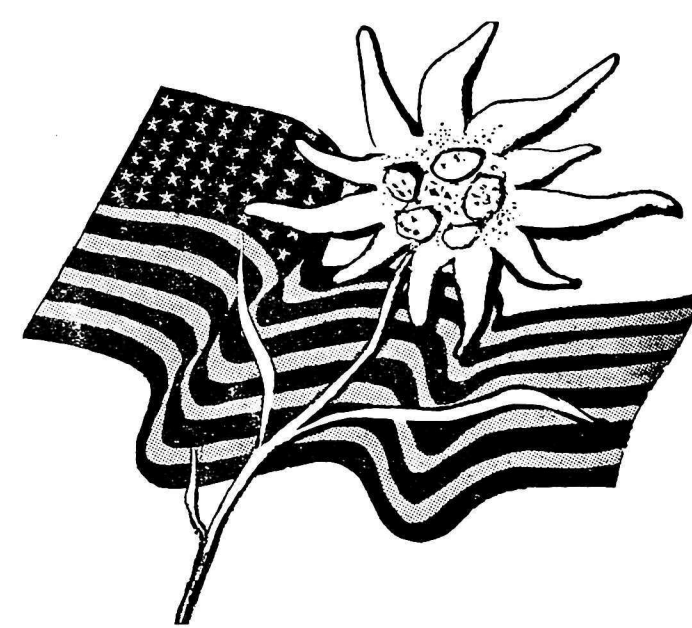
Abonnez-vous au „Confédéré“

EXPOSITION

General Motors Suisse S.A.

Place de la Planta, SION

Samedi, dimanche, lundi 12, 13 et 14 juin
ouvert de 9 h. à 21 h. **ENTRÉE LIBRE !**



OPEL **VAUXHALL** **CHEVROLET** **PONTIAC** **OLDSMOBILE** **FRIGIDAIRE**

Blitz - Chevrolet - Bedford - GMC - Camions - Camionnettes

Exposition de Paris

ASSUREZ-VOUS contre tous accidents (voyages y compris) par la police TOURISTE de la „ZURICH“
Primes à partir de fr. 7.- seulement.

„Zurich-Accidents“
CH. AYMON & A. DE RIVAZ
Agence générale, tél. 209, SION

BIOLEY sur SALVAN
A VENDRE OU A LOUER

Petit Hôtel-Pension

disponible tout de suite à des conditions avantageuses. Pour renseignements écrire sous chiffres O. F. 10809 M. à Orell Fussli-Annonces, Martigny

Prêts hypothécaires

aux taux les plus avantageux avec grandes facilités d'amortissements et de remboursements

Renseignements à Publicitas, Lausanne, sous chiffre P 2825

Ligue antituberculeuse
du District de Martigny

Consultations gratuites tous les jeudis :

1. à Martigny, de 13 h. 1/2 à 15 h., à l'Hôpital ;
2. à Riddes, de 11 h. à 12 h., chez le Dr L. Ribordy.

A céder
Sérac de laiterie

100 kg. par semaine
Palement comptant

W. KLEINERT
Laiterie, MONTREUX, tél. 62.654

A vendre d'occasion
1 Poussette
Wisa Gloria, en bon état.
S'adresser chez Dondainaz Emile, Charrat.

Fromage 1/4 gras

Pièce d'env. 7 kg. à 1.90
Pièce d'env. 12 kg. à 1.95

Jos. Wolf, Coire, tél. 6.36

Le beau chalet

Il est pourvu de tout le confort moderne. Habitation saine... Le bois est un des meilleurs isolants. Les pièces sont chaudes en hiver... fraîches en été...

Demandez à la plus importante et plus ancienne entreprise suisse, spécialisée dans la construction de maisons familiales en bois, la brochure illustrée qui est envoyée gratuitement. Vous y trouverez de nombreux types de maisons en bois.

Etablissements **Winckler, Fribourg**

Chaussures d'été

Souliers à lacets, en toile blanche ou bleue, semelles caoutchouc,
Nos 23 à 34 35 à 42
1.35 1.50

Souliers à brides, en toile blanche avec talons, semelles caoutchouc,
Nos 34 à 42
2.45

Chaussures en toile bleue avec lacets, semelles cuir chromé, bouts renforcés,
Nos 26 à 29 30 à 35 36 à 42 43 à 46
1.50 1.95 2.35 2.75

Sandalettes, en lin, semelles et talons cuir,
Nos 36 à 42
3.90

SPINSET S.A. MARTIGNY

Société Romande d'Electricité

Messieurs les actionnaires sont convoqués en **Assemblée générale ordinaire** pour le **mercredi 16 juin 1937, à 18 h. 15** au **Grand Hôtel de Territet, Territet-Montreux**

ORDRE DU JOUR :

- Rapport du Conseil d'Administration.
- Rapport des commissaires-vérificateurs des comptes.
- Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports.
- Rapport sur la modification au contrat de fourniture d'énergie par la Société EOS.
- Nomination des commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1937.
- Propositions individuelles.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au lundi 14 juin 1937, à 18 h., à MM. les actionnaires justifiant de la propriété de titres, par le bureau de la Société, à Clarens, ainsi qu'à la direction de la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, et au Siège de Vevey de la Banque Fédérale S. A.

Le Bilan, le Compte de Profits et Pertes et le rapport des vérificateurs des comptes sont à la disposition de MM. les actionnaires, dès le samedi 5 juin 1937, au siège de la Société, à Clarens, où ils pourront aussi se procurer des exemplaires du rapport du Conseil d'Administration.

Clarens, le 25 mai 1937.

Au nom du Conseil d'Administration :
Le Président : Ernest Miatton. Le Secrétaire : Louis Mercanton

Favorisez le commerce national

Une bonne action
en faveur de l'Infirmerie de Monthey

en donnant des billets de la loterie **PHILIBERT** et une bonne affaire pour quel succès son idée !! car sans que cela vous coûte un sou de plus, à **chaque achat de Fr. 5.-** une part de billet de loterie et vous courez la chance de gagner une part du gros lot de Fr. 200.000.- ou de tous les autres lots et souvenez-vous que les gros lots sont presque toujours gagnés par des gens inconnus donc plusieurs parts, beaucoup plus de chance.

Alors un bon conseil, allez encore aujourd'hui faire vos achats chez **PHILIBERT** et réclamez votre part de billet de loterie de Monthey.

Louis König.

Pour vos cartes de visite

Imprimerie A. Montfort, Martigny